



DELIBERATION DU CONS Publié le IUNICIPAL D'



ANNEE 2023

SEANCE PUBLIQUE DU 30 MARS 2023

Délibération n°

2023014

Date de convocation: 24/03/2023

Date d'affichage:

03/04/2023

Nombre de conseillers en exercice :

Nombre de présents 18

Pouvoirs Nombre de votants 22

Vote: 22 Pour: 22 Abstention: 0

Contre: 0

Adopté à l'Unanimité

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 mars 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: M. Yannick BASSIER, Président de séance & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

M. Michel LAHORGUE, Maire (quitte la salle et ne prend pas part au vote).

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Maud BARRAL, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés: Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), Mme Valérie RECART (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Mme Laure TREMOUILLE (pouvoir à Mme Valérie ETCHART), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA

OJ n°3.2: Compte Administratif 2022 Budget annexe de la cantine scolaire

M. Michel LAHORGUE, Maire, ayant quitté la salle, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2023 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif du budget annexe de la cantine scolaire dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget, se résume pour la section de fonctionnement comme suit :

	Mandats émis en 2022	Titres émis en 2022	Reprise des antérieurs	Résultats 2022
Fonctionnement	- 273 391.84€	273 559.84€	-168€	0.00€
Rattachement produits/charges	0.00€	0.00 €	0.00€	0.00€
Total du budget	- 273 391,84€	273 559.84€	-168€	0.00€

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 064-216401000-20230330-2023014-DE

<u>Le compte administratif du budget annexe de la cantine scolaire fait apparaître</u> :

- un résultat net de clôture de :

00.00€

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte Administratif 2022 du budget annexe de la cantine scolaire dressé par Monsieur le Maire.

Fait à Bassussarry, le 30 mars 2023.

Le Président de séance, M. Yannick BASSIER

